

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE

SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE
TENUE LE 5 JUIN 2017 À 20 H 00

POUR LES FINS DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT SUIVANT :

Projet de règlement no 297-2017 relatif à la localisation des cases de stationnement pour les résidences unifamiliales en rangée et l'accès à la voie publique ou privée sur le territoire ainsi que la grille des usages permis et des normes d'implantation dans la zone RA-29 et modifiant le règlement de zonage no 160-2007 (175-2007, 181-2008, 182-2008, 202-2009, 209-2010, 212-2010, 217-2010, 221-2011, 223-2011, 230-2012, 231-2012, 233-2012, 234-2012, 245-2013, 252-2013, 256-2014, 259-2014, 261-2014, 262-2014, 263-2014, 264-2014, 270-2015, 272-2015, 275-2015, 280-2016, 281-2016, 287-2016, 290-2016 et 291-2016)

Sont présents :

M. Réal Turgeon, maire
Mme Carole Brochu, conseillère
M. Martin Boisvert, conseiller
Mme Diane Rhéaume, conseillère
M. Daniel Blais, conseiller
Mme Bernyce Turmel, conseillère
Mme Hélène Jacques, conseillère
Mme Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière

Monsieur le maire présente et explique le projet de règlement suivant :

No 297-2017 : ce projet de règlement vise à modifier les dispositions relatives à la localisation des cases de stationnement et l'accès à la voie publique ou privée sur le territoire ainsi que la grille des usages permis et des normes d'implantation dans la zone RA-29 de la phase 3 du développement résidentiel.

La séance de consultation publique est close à 20 h 05.

Adopté ce 3 juillet 2017.

Réal Turgeon,
Maire

Louise Trachy, g.m.a.
Directrice générale
et secrétaire-trésorière
